

Conseil Municipal du

13 février 2017

à 18h00

N°ordre	9
N° identifiant	2017-0007

Titre
Création d'un comité technique commun à Grand Poitiers
Communauté d'agglomération, à la Ville de Poitiers et au
CCAS de Poitiers

Rapporteur(s)	Francis CHALARD
Date de la convocation	

Président de séance	Monsieur Alain CLAEYS
Secrétaire(s) de séance	Mme BALLON et M. BLANCHARD

PJ.

Membres en exercice	53	
Quorum		

Présents	42	M. Alain CLAEYS - Maire Mme Laurence VALLOIS-ROUET - M. Francis CHALARD - M. Bernard CORNU - Mme Jacqueline GAUBERT - M. Aurélien TRICOT - Mme Eliane ROUSSEAU - M. Jean-Marie COMPTE - Mme Christine SARRAZIN-BAUDOUX - Mme Patricia PERSICO - M. Michel BERTHIER - M. François BLANCHARD - M. Christian PETIT - Mme Marie-Thérèse PINTUREAU - Mme Nathalie RIMBAULT-RAITIERE Adjointes Mme Nicole BORDES - M. Daniel HOFNUNG - M. Jean-Daniel BLUSSEAU - M. Yves JEAN - Mme Francette MORCEAU - M. El Mustapha BELGSIR - Mme Michèle HENRI - Mme Christine BURGERES - M. Abderrazak HALLOUMI - M. Patrick CORONAS - M. Laurent LUCAUD - Mme Diane GUERINEAU - M. Jules AIME - Mme Clotilde BALLON - Mme Martine APERCE - Mme Jacqueline DAIGRE - M. Philippe PALISSE - M. Jean-José MASSOL - Mme Valérie FRANCHET-JUBERT - Mme Stéphanie DELHUMEAU-DIDELOT - M. Jacques ARFEUILLERE - Mme Christiane FRAYSSE - Mme Marie-Madeleine JOUBERT - M. Jean-Claude BONNEFON - Mme Coralie BREUILLE - Mme Nathalie RIMBAULT-HERIGAULT - Mme Peggy TOMASINI Conseillers municipaux
----------	----	--

Absents	3	M. Jean-Baptiste RICCO - M. Alain VERDIN - Mme Aïcha HOUSSEIN Conseillers municipaux
---------	---	---

Mandats	8	Mandants	Mandataires
		Madame FAGET-LAPRIE Régine	Madame BORDES Nicole
		Madame FAURY-CHARTIER Michèle	Monsieur HALLOUMI Abderrazak
		Madame GERARD Anne	Monsieur HOFNUNG Daniel
		Madame PROST Marie-Dolorès	Madame FRANCHET-JUBERT Valérie
		Monsieur ROBLOT Edouard	Madame APERCE Martine
		Madame LABAYE Manon	Madame JOUBERT Marie-Madeleine
		Monsieur BOUCHAREB Frédéric	Monsieur PALISSE Philippe
		Monsieur POTHIER-LEROUX Sylvain	Madame DELHUMEAU-DIDELOT Stéphanie

Observations	Ordre de vote des délibérations : 36 puis 1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 37 et retour à l'ordre initial.
--------------	---

Projet de délibération étudié par:	1- Commission générale Finances - Ressources - Personnel
------------------------------------	--

Service référent	Direction Générale Ressources humaines Direction Relations sociales
------------------	--

L'article 120 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République précise qu'un établissement public de coopération intercommunale, ses communes membres et leurs établissements publics peuvent, par délibérations concordantes, créer un comité technique compétent pour tous les agents desdites collectivités et desdits établissements lorsque l'effectif global concerné est au moins égal à cinquante agents.

Considérant l'intérêt de disposer d'un comité technique unique compétent pour l'ensemble des agents de Grand Poitiers Communauté d'agglomération, de la Ville de Poitiers et du Centre Communal d'Action Sociale de Poitiers ;

Considérant que l'effectif global au 1^{er} janvier 2017 étant supérieur à cinquante agents, permet la création d'un comité technique commun.

Il vous est proposé la création d'un Comité technique commun compétent pour les agents de Grand Poitiers Communauté d'agglomération, de la Ville de Poitiers et du Centre Communal d'Action Sociale de Poitiers.

Le siège du Comité technique commun sera placé auprès de Grand Poitiers Communauté d'agglomération.

POUR	46	
CONTRE	0	
Abstention	4	M. Jacques ARFEUILLERE, Mme Christiane FRAYSSE, Mme Manon LABAYE, Mme Marie-Madeleine JOUBERT
Ne prend pas part au vote	0	

Pour le Maire,



RESULTAT DU VOTE	Adopté
------------------	--------

Affichée le	16 février 2017
Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	
Date de réception en préfecture	17 février 2017
Identifiant de télétransmission	86-218601946-20170213- Imc124033-DE-1-1

Nomenclature Préfecture	5.2
Nomenclature Préfecture	Fonctionnement des assemblées